



## DÉVELOPPEMENT DES PATINEURS PROGRAMME DE DÉPISTAGE - IDENTIFICATION DU TALENT

### VOLET 1 : PATINAGE PLUS

**CLIENTÈLE VISÉE** : Patineur Patinage Plus

**ÂGE** : 4 à 6 ans

- En début de saison, chaque club, conjointement avec l'entraîneur-chef du Programme de Patinage Plus, devra choisir 8 à 10 patineurs de 4 à 6 ans qui démontrent des qualités de glisse et puissance supérieures à la normale, ainsi qu'une détermination et une attitude exceptionnelles. Ce groupe sera dorénavant identifié *RELÈVE PP*.
- Ces patineurs seront placés dans un groupe séparé (tous les niveaux confondus) et auront, selon le nombre et le calibre des patineurs sélectionnés, un à deux assistants de programmes supervisés par l'entraîneur-chef de Patinage Plus.
- Ils suivront le programme de Patinage Canada (ÉTAPES) ainsi qu'un programme d'éléments fourni par l'entraîneur-expert de la Fédération - volets 1 - 2.
- Parmi ces patineurs, les clubs choisiront un nombre déterminé par les régions pour assister à un camp régional. Selon les places disponibles, il serait préférable de pouvoir prendre tous ces patineurs. Ce calcul devra être fait par les régions.
- Les patineurs seront invités à un camp régional qui sera organisé selon les normes fournies par l'entraîneur-expert de la Fédération - volets 1 – 2, afin d'uniformiser le travail fait en région.
- Ce camp servira également à la formation d'un nombre déterminé de un ou deux assistants de programmes probablement les mêmes qui travailleront avec les patineurs dépistés dans chaque club.
- De plus, ce camp pourrait aussi servir à la formation standardisée des entraîneurs Patinage Plus et aiderait les clubs à établir des normes de prestation des programmes.



## DÉVELOPPEMENT DES PATINEURS PROGRAMME DE DÉPISTAGE - IDENTIFICATION DU TALENT

### VOLET 2 : JEUNES TALENTS

**CLIENTÈLE VISÉE** : Patineur en cours privés (aucun test de style libre)

**ÂGE** : 7 ans et moins (au premier juillet de la saison en cours)

**CATÉGORIE DE COMPÉTITION** : Jeunes Talents

- Les patineurs identifiés par ce volet, proviennent des clubs et suivent des cours privés.
- Ils doivent s'inscrire et participer au camp régional. Le critère d'admissibilité est d'avoir moins de 7 ans au 1er juillet de l'année en cours.
- Les patineurs seront invités à un camp régional qui sera organisé selon les normes fournies par l'entraîneur-expert développement stratégique (volets 1 -2) afin d'uniformiser le travail fait en région.
- Chaque région identifie le nombre de patineurs pour ce camp. Le nombre d'inscriptions dépend du nombre de clubs dans la région et des places disponibles au camp régional.
- Lors du camp, chaque région choisira un maximum de trois (5) patineurs avec un minimum d'un garçon pour participer au camp provincial Jeunes Talents le 11 mars 2011.
- Chaque région devra obligatoirement choisir un ou deux entraîneurs qui seront responsables des programmes de développement dans leur région.
- Durant l'année suivante, la Fédération recommande que le patineur participe à 2 compétitions.
- Ce patineur doit, dans sa deuxième année, faire partie de la catégorie Sans Limites selon son âge.



**DÉVELOPPEMENT DES PATINEURS  
PROGRAMME DE DÉPISTAGE - IDENTIFICATION DU TALENT**

**VOLET 2 : SANS LIMITES**

**CLIENTÈLE VISÉE :** Patineur en cours privés

**ÂGE :** 6-7-8 ANS filles (au premier juillet de la saison en cours)  
8-9 ANS garçons (au premier juillet de la saison en cours)

**CATÉGORIE DE COMPÉTITION :** Sans Limites

- Ces patineurs, qui suivent des cours privés, participeront à des compétitions régionales et invitations tout au cours de l'année.
- Les régions inviteront ces patineurs à un camp régional qui aura lieu en même temps que celui des autres catégories de dépistage ou à un autre moment choisi par la région.
- Les patineurs seront invités à participer à un camp régional qui sera organisé selon les normes fournies par l'entraîneur-expert développement stratégique (volets 1 - 2) afin d'uniformiser le travail fait en région.
- Aucune sélection ne sera faite pour ces patineurs. Ils seront tous éligibles à participer aux Championnats "B" de section Québec BMO 2011. Lors de la compétition, les experts de la Fédération choisiront les patineurs qui prendront part à un séminaire provincial en octobre 2011.
- Lors des Championnats "B" section Québec BMO 2011, tous les patineurs inscrits seront évalués par les entraîneurs-experts de la Fédération. Une sélection sera faite, parmi ceux-ci, afin de participer au camp d'entraînement provincial en octobre 2011.
- Tous les patineurs Sans Limites peuvent être suivis pour une période de 2 ans par les régions qui désirent le faire (fortement recommandé) et ce, peu importe leurs catégories futures.
- Durant l'année suivante, la Fédération recommande que le patineur participe à 2 compétitions.